

Vivre à Salaunes

Bulletin municipal n°44

Décembre 2017



LE MOT DU MAIRE



Pour bien des gens la période de Noël et du nouvel an est synonyme de rassemblement familial pour des réveillons ou de joyeuses fêtes dans une ambiance festive de fin d'année particulièrement riche en symboles de réjouissance, de générosité et, pour certains privilégiés, de vacances à l'extérieur ou à l'étranger.

C'est très sincèrement ce que je souhaite que vous ayez pu réaliser et le savourer en famille.

Cette période de l'année est aussi pour la commune de ne pas manquer à la tradition en mettant en lumière le centre bourg et cette année particulièrement enrichie avec des sapins et illuminations scintillantes mises à disposition par Bruno Dolis et je lui renouvelle mes remerciements.

Je ne souhaite pas développer davantage pour rester sur cette belle période de l'année en vous souhaitant, chers administrés, que 2018 vous apporte joie, bonheur et la santé dont on ne peut se passer.

Sauf à faire part que je suis particulièrement mécontent et attristé par les incivilités de toutes natures enregistrées sur la commune et qui endommagent l'environnement.

Et pour ces fêtes, le vol du renne lumineux sur la place de l'église et le cambriolage du centre technique dans la nuit du 26 au 27 décembre avec le vol de l'ensemble du matériel mécanique, électrique, roulant et outillage ainsi que le tracteur tondeuse Kubota ! L'ensemble des dommages évalué à 80 000 €.

C'est tout de même avec plaisir que je souhaite vous retrouver le 13 janvier salle polyvalente pour la cérémonie des vœux 2018 et la suite conviviale qui clôturera la soirée.

Jean-Marie Castagneau.

2 Le mot du Maire

3 Délibérations

5 Intercommunalité

7 Commissions

10 Affaires scolaires

16 Associations

22 Tam-tam salaunais

25 Infos pratiques

27 Infos services

« VIVRE A
SALAUNES »

Journal semestriel

Dépôt légal

N°07 00039

Direction de la
publication :

Jean-Marie
Castagneau

Mairie de Salaunes

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Suite au décret relatif à la réforme des rythmes scolaires, le conseil municipal, en accord avec la communauté de communes, adopte à la majorité le retour à la semaine de quatre jours pour l'école de Salaunes.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CANTINE SCOLAIRE

Le conseil municipal valide à l'unanimité les modifications de règlement intérieur de la cantine scolaire afin de l'adapter au nouveau système de réservation et de paiement. Les principales modifications sont :

- ⇒ La mise en place de réservations obligatoires pour les repas à la cantine ;
- ⇒ Les repas devront être réservés au moins sept jours à l'avance ;
- ⇒ Une majoration de 50 % du prix du repas pour un repas non réservé ;
- ⇒ Un repas réservé et non annulé sera facturé (sauf justificatif médical présenté dans les 48h)

MODIFICATIONS DE STATUTS

Vu la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles relative à la prise de compétence de gestion des milieux aquatiques, il est nécessaire de modifier les statuts des syndicats suivants :

- ⇒ Communauté de Communes Méduillienne
- ⇒ Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du Littoral Girondin (SIAEBVELG)
- ⇒ Syndicat Mixte du Bassin Versant des Jalles de Castelnau et du Cartillon (SMBVJCC)

DISSOLUTION

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal de la Gironde prévoit la dissolution du syndicat intercommunal de l'IME/CAT du Médoc à la date du 1er janvier 2018.

Le conseil municipal émet un avis favorable à cette dissolution et au transfert à l'ADEPEI des biens, contrats et personnel de l'IME/CAT.

PEFC

Il est décidé à l'unanimité de renouveler l'adhésion au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable.

CLÔTURES

Le conseil municipal décide d'instaurer la déclaration préalable pour l'installation de clôtures sur le territoire communal afin de s'assurer du respect des règles fixées par le document d'urbanisme de la commune, d'éviter la multiplication de projets non conformes et le développement de procédures d'infraction aux règles du PLU.

GROUPEMENT DE COMMANDES

Le syndicat mixte Gironde Numérique propose une convention constitutive de groupement de commandes pour l'achat de matériels destinés aux technologies de l'information et de la communication pour l'éducation.

Le conseil municipal adopte la proposition.

PARTICIPATION CITOYENNE

Afin d'apporter une action complémentaire et de proximité aux services de la gendarmerie nationale dans leur lutte contre les phénomènes de délinquance et d'incivilités, il est proposé en partenariat avec la brigade territoriale de gendarmerie de Castelnau-de-Médoc de mettre en place sur la commune le dispositif « Participation citoyenne ».

S'appuyant sur un protocole adapté aux contingences locales, ce dispositif poursuit deux objectifs :

- 1 - développer l'engagement des habitants d'un quartier pour créer des réflexes élémentaires de prévention et de signalement permettant des interventions mieux ciblées des forces de l'ordre.
- 2 - favoriser des solidarités de voisinage et renforcer le lien social.

Sans remettre en cause l'action des forces de l'ordre, il s'agit de s'appuyer sur un réseau de solidarité de proximité constitué d'une chaîne de vigilance structurée autour d'habitants d'un même quartier, d'un même lotissement et d'une zone pavillonnaire.

Le conseil municipal adopte la proposition de convention.

Une réunion publique d'information aura lieu dans le courant du premier trimestre 2018 avec les différents partenaires.



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Le 7 juillet, Salaunes a accueilli la fête du RAM dans la salle de la Garenne. Cette année ce moment de retrouvailles était placé sous le thème du cirque. A travers différents ateliers et accompagnées des animatrices, les assistantes maternelles de la Communauté de Communes et les enfants accueillis ont pu mettre en valeur leurs créations réalisées pour l'occasion et leur savoir-faire devant des parents très impliqués. Ce bel événement ludique, festif et convivial s'est clôturé par un pique-nique sous les chênes.



Les activités du RAM à Salaunes ont repris à la mi-novembre pour des temps d'accueil collectifs. Le fil conducteur de l'année en cours est l'arc-en-ciel !

Les professionnelles de la petite enfance présentes les vendredis de 10h15 à 11h30, salle de la chorale et entourés des enfants qu'elles accueillent sont très investies et assidues.

A l'attention des assistantes maternelles : quelques places sont encore disponibles pour vous et vos petits.

A l'attention des parents : Karine l'animatrice est joignable au 06 83 17 27 54 ou par courriel : karine.parinet@enfancepourtous.com. Elle tient une permanence administrative sur rendez-vous le vendredi après-midi de 13h00 à 16h30.

SMBVJCC

Romain Creiser, technicien rivière du Syndicat Mixte du Bassin Versant des Jalles du Cartillon et de Castelnau, et l'association d'insertion APADEV ont réalisé des travaux sur nos deux ruisseaux dépendants du syndicat : le Lagunat et la Rouille situés au nord de la commune en limite de Castelnau-de-Médoc/Avensan et Sainte-Hélène.

Ces travaux ont consisté en un entretien courant (élagage, débroussaillage, recépage et abattage). Ils sont nécessaires afin d'assurer le libre écoulement de l'eau, à rééquilibrer la végétation rivulaire et à limiter la prolifération de broussailles et ronciers.



PARC NATUREL RÉGIONAL

Le Pays Médoc, un projet. Il n'y a pas de projet sans territoire, il n'y a pas de territoire sans projet. L'écriture de ce projet a été réalisée dans la première charte de Pays en 2002. Elle définit les orientations stratégiques et constitue un cadre de référence dans toutes les actions publiques du Pays et des quatre communautés de communes et communes ayant adopté la Charte. En 2017, le nouveau projet territorial élaboré dans la Charte de PNR assure le prolongement et la réactualisation de la Charte de Pays.

Un PNR c'est quoi ? « Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine. » C'est une opportunité pour le Médoc de valoriser ses richesses environnementales et son patrimoine car le label « Parc naturel régional » est un outil adapté aux problématiques d'un territoire fragile en mutation. Encadrée par le Code de l'Environnement, la procédure de création d'un PNR relève de la compétence du Conseil Régional. L'Etat accompagne et valide les étapes en émettant un avis. Les collectivités partenaires sont étroitement associées tout au long du processus.

Un projet local écrit collectivement : la Charte. La création d'un PNR résulte d'une volonté locale (élus, associations, entrepreneurs, agriculteurs...) à laquelle la Région, principal financeur et porteur de la démarche a répondu favorablement. Un PNR s'organise autour d'un projet de territoire élaboré en concertation avec les acteurs locaux et valable pour une durée de 15 ans : la Charte de PNR. Les élus, les représentants d'associations œuvrant dans les domaines culturels, sociaux, de protection de l'environnement, les socio-professionnels (agriculteurs, viticulteurs, forestiers, entrepreneurs...) ... ainsi que l'Etat, la Région, le Département sont invités à construire et définir ensemble la stratégie de développement de leur territoire à travers la Charte. C'est le document de référence où sont inscrites les orientations et les actions qui sont mises en œuvre, sans lequel un PNR ne pourrait pas exister.

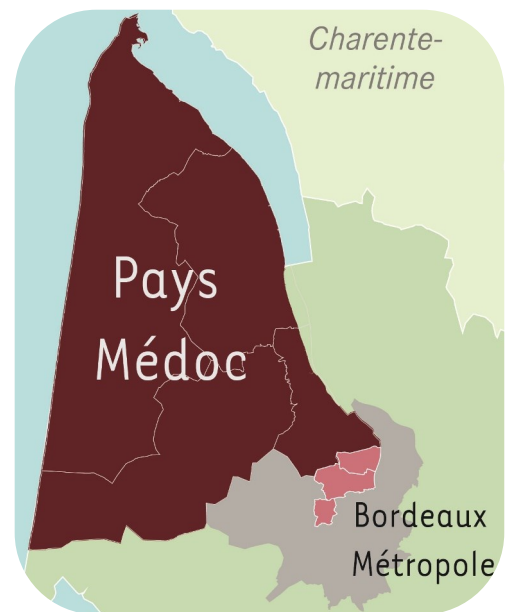
Les cinq missions d'un PNR ?

- Protection et gestion du patrimoine naturel, culturel et des paysages,
- Aménagement du territoire,
- Développement économique et social,
- Accueil, éducation et information du public,
- Expérimentation et innovation.

Pourquoi un PNR en Médoc ? Pour qui ? Le Médoc rassemble de nombreux atouts au regard des critères du label PNR :

- une grande diversité de paysages avec son littoral atlantique, sa lande girondine, sa façade estuarienne, sa forêt, ses vignes... une richesse exceptionnelle en matière de biodiversité,
- Un patrimoine bâti remarquable,
- Un patrimoine vernaculaire,
- Une identité médocaine revendiquée,
- Une volonté partagée de mettre en synergie le développement durable du territoire médocain dans son ensemble,
- Un désir de renforcer la notoriété du Médoc et de donner une meilleure lisibilité de son identité.

Le PNR est l'affaire de tous ! Les entreprises, les habitants (permanents et temporaires), les élus... bénéficient des actions du parc par l'amélioration de leur cadre de vie, des aménagements et des services adaptés à leurs attentes, des animations culturelles et de découverte du territoire plus riches.



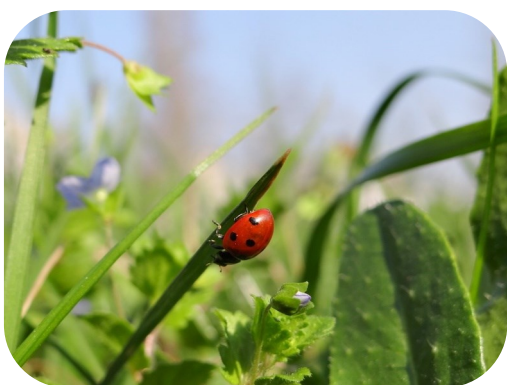
FORET—ENVIRONNEMENT

Depuis janvier 2017, la loi « Labbé » nous interdit d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires sur nos espaces publics. Ainsi, nous avons décidé de nous rapprocher de notre Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versants et Etangs du Littoral Girondin pour mettre en place une gestion différenciée sur nos espaces publics. En d'autres termes, il s'agit, au travers d'une étude, de valoriser l'identité du paysage communal et de mettre en valeur certains sites publics tout en rationalisant les moyens pour limiter l'impact sur l'environnement. Cette gestion s'inscrit dans les principes du développement durable.

Cette politique paysagère respectueuse de l'environnement est une démarche globale et passe notamment par une évolution des pratiques de gestion des espaces verts, l'adaptation des ouvrages publics à ce mode d'entretien, l'acquisition de matériel spécifique, le changement des mentalités...

Une démarche innovante : ce n'est donc pas une méthode d'entretien par défaut mais la mise en place dans un service d'un programme ambitieux permettant de limiter la consommation de l'eau, d'aller jusqu'à la suppression définitive de l'utilisation des produits phytosanitaires, de concourir à la diminution des émissions de gaz à effet de serre, de développer une stratégie de communication ainsi que de préserver notre santé. Tout le monde est concerné et sera amené à ne plus utiliser de produits nocifs pour notre environnement et notre santé (loi au 1er janvier 2019 qui interdira aux particuliers d'utiliser des produits phytosanitaires dans les jardins).

Cette démarche environnementale induira ponctuellement des changements visuels, le temps que les techniques alternatives aux produits chimiques se mettent en place. Les services communaux interviendront par la suite avec du matériel adapté à chaque type d'espace. Cependant le temps à consacrer à la tâche n'étant pas extensible et une repousse rapide étant à prévoir la première année, la présence d'herbes sera peut-être plus importante. **Il faudra l'accepter le temps que tout se mette en place ! Et l'herbe, ce n'est pas sale !**



Le plan de gestion différenciée débute dès cette année : pour permettre d'atteindre certains objectifs de cette démarche, nous sommes en train par exemple d'effectuer des relevés de terrain et de renseigner des informations relatives à notre consommation en eau, aux méthodes de gestion en place sur la commune et aux zonages de secteurs permettant de différencier les méthodes de gestion mieux adaptées. Cette étude menée en étroite collaboration avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versants et Etangs du Littoral Girondin

permettra d'identifier des matériels spécifiques comme, par exemple, l'achat d'un broyeur de branches. Il induit directement une réduction du transport des déchets verts, un paillage des massifs pour limiter la consommation de l'eau et le développement de l'herbe. Il existe à l'heure actuelle une multitude d'outils permettant d'entretenir les espaces communaux ; outillages mécaniques, électriques, à flamme, infrarouge, à vapeur eau chaude, à mousse ou autres et selon les caractéristiques de chaque site. Ces investissements sont finançables par l'agence de l'eau Adour Garonne. La collectivité désire que l'entretien des espaces verts soit l'affaire de tous et vous pouvez par exemple entretenir vous-même et de manière naturelle les trottoirs devant chez vous. C'est un geste simple et qui ne vous prendra que quelques minutes.

VOIRIE—TRAVAUX PUBLICS

AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE

Dans le journal précédent, il vous a été annoncé la création d'un cheminement sécurisé route d'Issac (RD107E1)—chemin du Plecq. Les travaux sont prévus 1er trimestre 2018.

Le marché d'appel d'offres a été clôturé fin novembre 2017. Après analyse des offres par le bureau d'études Aneau, deux entreprises ont été retenues :

- ⇒ Sanz TP pour la partie voirie pour un montant de 257 100,40 €HT
- ⇒ Bouygues Energie et Services pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication et d'éclairage public pour un montant de 97 116,03 €HT.

Ces travaux vont occasionner des perturbations sur ces deux voies, nous comptons sur votre compréhension pendant la durée des travaux.

ASSAINISSEMENT ROUTE D'ISSAC

Les travaux ont été momentanément interrompus mi-décembre pour cause d'intempéries. Ils reprendront courant janvier 2018.

SPORT—LOISIRS—CULTURE—VIE ASSOCIATIVE—JEUNESSE

Le conseil municipal a adopté le projet de réalisation d'un city-stade au cours du premier semestre 2017.

La société Tennis Aquitaine a été retenue pour sa réalisation.

En parallèle, des demandes de subventions ont été réalisées auprès de la CAF, du conseil départemental de la Gironde et du sénateur Xavier Pintat.

Le montant du projet s'élève à 49 940,00 € HT.

Nous avons bénéficié de :

- ⇒ 9 000,00 € de subvention du conseil départemental
- ⇒ 7 500,00 € de subvention de la Caisse d'Allocations Familiales
- ⇒ 10 000,00 € de la réserve parlementaire du sénateur Pintat
- ⇒ 7 500,00 € de prêt à taux 0 remboursable en deux ans de la Caisse d'Allocations Familiales.

A ce jour, les enfants ont déjà bien investi les lieux avec enthousiasme et intérêt. Pourtant les peintures au sol ne pourront être réalisées qu'aux beaux jours.



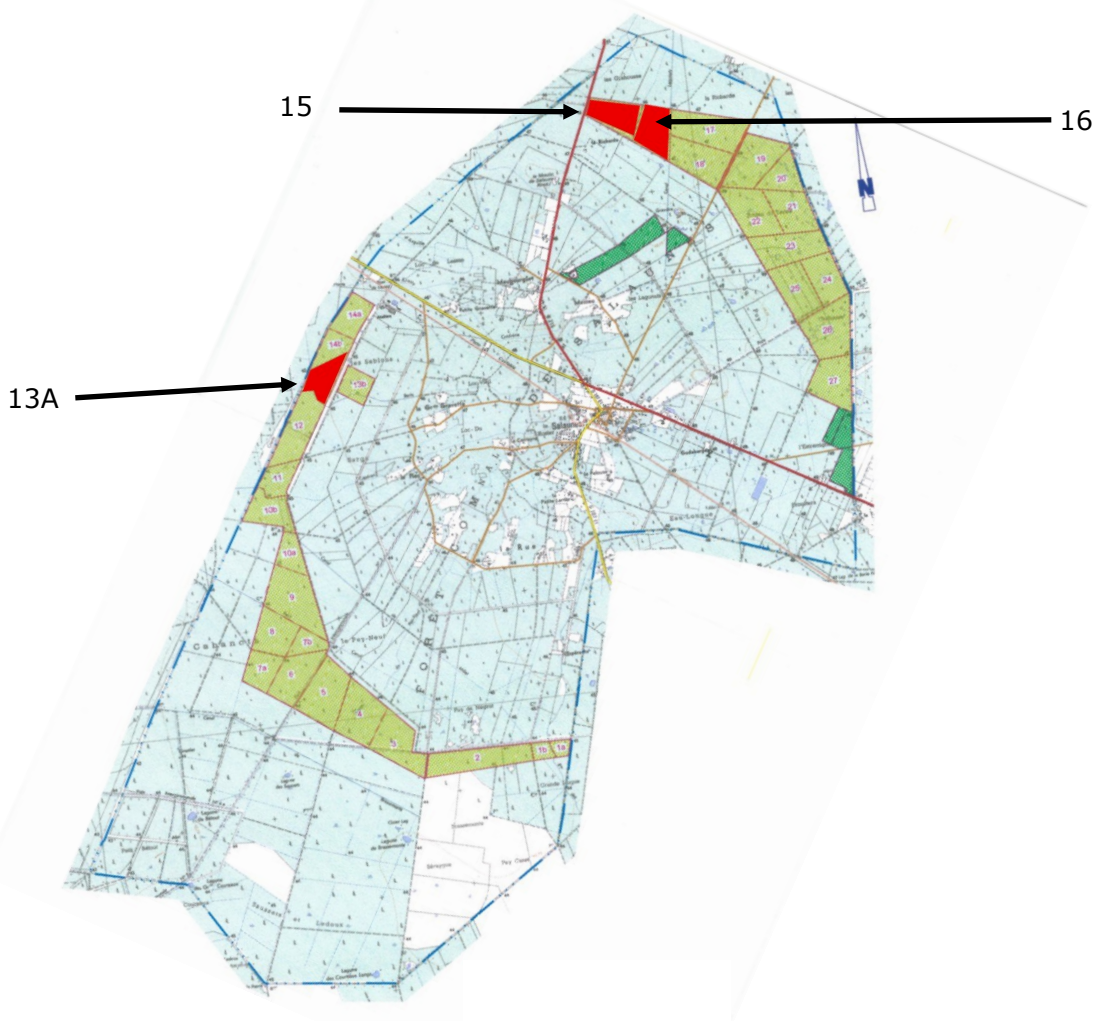
FORÊT ET PISTES FORESTIÈRES

La forêt communale nécessite un entretien régulier afin de préserver un capital sain et productif. De ce fait, la commune a renouvelé une partie de cet entretien à l'entreprise Meyre qui, cette année, a réalisé le nettoyage des bords de route côté nord, route de Saint-Raphaël et route d'Hourton et côté sud et ouest : chemin des Saussets, piste de Bedillon, piste du Capeyran, 6A, piste intercommunale n°5.

En parallèle, en régie communale ont été réalisés :

- ⇒ débroussaillage des parcelles côté nord sur plus de 50 hectares, des parcelles côté sud et ouest sur plus de 15 hectares.
- ⇒ Entretien des pistes au gyrobroyeur sur l'ensemble de la commune.

Projet 2018 en partenariat avec l'ONF : vente de la parcelle 13A, 15 et une partie de la 16.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE « CHEZ LES COP'S »

Les enfants et l'équipe d'animation de l'accueil périscolaire ont choisi comme thème annuel : la découverte. Tout au long de l'année, les enfants pourront découvrir différentes formes de pratiques sportives, culturelles et artistiques comme par exemple des ateliers d'expression, des ateliers théâtre et des grands jeux adaptés à tous les âges.

Les enfants continueront à faire évoluer le jardin partagé. De nouvelles plantations devraient voir le jour dès le retour du printemps. Ce potager se veut accessible à tous les habitants de Salaunes. Toute participation et don de végétaux sont les bienvenus. Au mois de septembre, les enfants ont commencé à s'occuper du potager.

Dans le cadre de la semaine européenne sur la réduction des déchets, le centre de loisirs de Salaunes a organisé le mercredi 22 novembre, sous la forme d'un grand jeu, différentes formes d'activités en rapport avec cette thématique. Une affiche géante constituée de matériaux recyclés a été exposée pour symboliser cette journée.

Les enfants se sont investis pour la deuxième édition du marché de Noël salaunais. Au programme, création d'objets décoratifs qui ont été mis en vente le dimanche 3 décembre.

Un goûter avec les familles a lieu tous les jeudis avant les départs en vacances. Durant ces rencontres, une présentation des activités de la période écoulée est faite aux parents. Différents supports de diffusion sont présentés avec un affichage sur toute la structure : une projection à l'accueil, une communication sur le journal de la SPL Enfance Jeunesse Médullienne. Notre dernière rencontre était sur le thème d'Halloween.



aux enfants sous différentes formes de jeux et d'activités manuelles et créatives.

L'équipe animation.



RESTAURANT SCOLAIRE

Pour sensibiliser nos enfants au bien manger et au problème de gaspillage, nous avons instauré depuis la rentrée, une pesée journalière des déchets alimentaires. Ceux-ci sont collectés après chaque fin de repas. Tous les jours, ces résultats sont inscrits sur un tableau et le vendredi tout le monde attend avec impatience le résultat de la semaine. Les enfants participent activement à cette action et sont assez fiers quand la quantité récoltée est minime. Nous avons progressivement constaté une baisse significative des déchets : sur le plan national, la moyenne est de 120g par assiette, à Salaunes elle est de 60g par assiette.

Les deux services journaliers sont composés ainsi :

11h45 : ancienne salle : PS / MS—40 enfants

nouvelle salle : GS / CP—34 enfants

12h30 : nouvelle salle : CE / CM _ 60 enfants

Nous continuons nos repas à thèmes qui font toujours plaisir au plus grand nombre. Nous avons d'ailleurs dépassé le record d'effectif de l'année dernière avec 135 couverts à l'occasion du repas antillais.

Toute l'équipe de la restauration scolaire vous souhaite de bonnes vacances ainsi que de bonnes fêtes de fin d'année.

Isabelle Lamoulie



LE MOT DE LA DIRECTRICE

Depuis le 5 septembre, l'école a repris sa vie intense, animée par des élèves toujours plus nombreux (153 cette année). Les CE2, les CM1 et les CM2 occupent les 2 classes de l'annexe, tous les plus jeunes sont répartis dans les quatre classes de l'école.

L'équipe a connu quelques changements : Mme Chambon est notre nouvelle enseignante titulaire et Martine Marie-Magdeleine, ATSEM auprès de nos petits de maternelle depuis 24 années, a quitté l'école le vendredi 20 octobre couverte de roses par les élèves et très émue, pour une retraite bien méritée.

Un changement de rythme scolaire, en dérogation avec la réforme de 2014, a été décidé par la Communauté de Communes Médullienne, en accord avec la majorité des conseils d'école des onze communes au cours du mois de juillet. L'école a donc repris avec un rythme de quatre jours : il n'y a plus classe le mercredi matin, les activités TAP gratuites ont été supprimées et le temps de classe de l'après-midi a été allongé de 45 minutes. Cette réorganisation a dû se faire très vite le jour de la pré-rentrée du personnel mais les habitudes ont vite été prises par toute la communauté scolaire. Toutes les classes vont travailler plus spécifiquement cette année sur une thématique très présente dans les médias mais un peu obscure pour les enfants : le développement durable et l'écologie. Cette thématique va guider des travaux en art, en sciences et en éducation civique. Elle inspirera aussi le carnaval, la fête de l'école et les chants de la chorale de l'école. Mais nous en reparlerons...

LES MS / GS

Cette année, tous les lundis et vendredis après-midi, on se regroupe avec les moyens de la classe de maîtresse Isabelle pendant la sieste des petits. Pendant ces regroupements, on est partagé en petits groupes de 11 ou 12 élèves et on fait plein d'ateliers de sciences. On travaille avec maîtresse Maud, maîtresse Isabelle et Isabelle l'ATSEM. Comme on est 3 groupes, il nous faut 3 après-midis pour avoir pu faire tous les ateliers !

Lors de notre première série d'ateliers sciences, on a travaillé sur le corps humain : on a appris les différentes parties du corps et on a dessiné la silhouette d'un camarade par terre dans la cour. On est aussi allé dans le champ à côté de l'école pour trouver des petites bêtes et les observer et enfin on a appris à reconnaître et à trier des graines.

Lors de notre deuxième série d'ateliers sciences on a travaillé sur les ombres. On était dans le noir dans la classe et avec une lampe de poche il fallait faire apparaître des ombres. Maîtresse Isabelle nous a donné plein d'objets et il fallait tester ceux qui flottaient et ceux qui coulaient. Avec maîtresse Maud, on s'est amusé à transporter de l'eau d'un grand bac vers une bassine avec différents objets. Il y avait même des passoirs qui laissaient partir toute l'eau !

Enfin, dans la 3^{ème} série d'ateliers, maîtresse Maud nous propose des défis. On doit d'abord répondre en réfléchissant et après on essaie de réaliser tout ce que l'on a dit : c'est assez compliqué mais tous ensemble, on a de bonnes idées. Avec maîtresse Isabelle, on réalise différents assemblages : des boîtes à chaussures avec leur couvercle. Dans une caisse il y a plein de chaussures ou plein de chaussettes et il faut reconstituer les paires. Avec Isabelle (l'atsem), on travaille sur l'équilibre avec des objets.

Pour le moment, on a déjà fait plein de choses et d'autres ateliers nous attendent tout au long de l'année. Ce ne sera pas que des sciences... on fera sûrement aussi un peu d'art !



On choisit un objet pour transporter de l'eau...



...puis on transporte de l'eau

LES CP / CE1

A la manière de ... Romero Britto

Romero Britto est un artiste-peintre et sculpteur né au Brésil le 6 octobre 1963. Il a 54 ans. Ses œuvres sont très colorées. Elles présentent des éléments de pop-art, de cubisme et de graffiti.

Les CP-CE1 ont observé et décrit ses œuvres : "Il y a des animaux, des personnes mais ça ne ressemble pas à la réalité. La femme a les cheveux bleus et des motifs dans les mèches; les visages sont coupés en deux et ont des étoiles ou des cœurs sur les joues." On a remarqué que l'arrière plan de chaque œuvre était découpé en zones qui étaient coloriées et remplies de graphismes. Un trait noir séparait les couleurs. Les élèves ont beaucoup aimé ces peintures qu'ils ont trouvés "belles, jolies, multicolores, drôles...."

Ils se sont ensuite mis dans la peau de l'artiste pour inventer leur propre œuvre, coloriée à la craie grasse.



NOËL DES ENFANTS

Jeudi 21 décembre a eu lieu le traditionnel goûter offert par l'APE et le club Au Fil des Ans à la salle la Garenne.

Le père Noël a fait son apparition, ce qui a ravi petits et grands.



LES CE2 / CM1

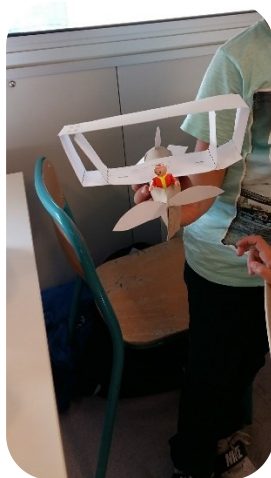
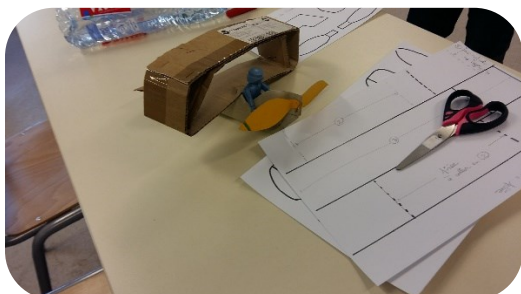
Notre travail sur la première guerre mondiale et les hydravions du Moutchic.

Nous sommes en 2017 et cela fait 100 ans que les Américains sont entrés en guerre à nos côtés. Pour commémorer cet évènement, nous avons travaillé sur ce thème et plus particulièrement sur la base d'entraînement d'hydravions ouverte en 1917 au Moutchic pour les aviateurs américains. Il semble qu'environ 1600 aviateurs se soient entraînés là entre 1917 et 1918. Ils devaient apprendre à lâcher des bombes, à sauver des soldats tombés dans la mer, à prendre des photos aériennes...

Dans la classe, nous avons regardé et travaillé sur une vidéo sur la première guerre mondiale, et nous avons fabriqué des hydravions en carton.

C'était très intéressant et amusant à faire.

Ensuite, nos hydravions ont été peints et nous les avons exposés le 11 novembre..



LES PS / MS

« Tous les lundis, dans la salle, on fait des parcours : on rampe sous les chaises, on roule sur le tapis, on glisse sur le banc, on marche à 4 pattes dans le tunnel... C'est bien parce que c'est rigolo et on devient de plus en plus forts ! » (le parcours reste installé toute la journée pour permettre aux MS/GS puis aux GS/CE1 de le faire aussi).



LES GS / CE1

Jeudi 19 octobre 2017, nous avons fait du jus de raisin. Il y avait du raisin blanc, du rose et du noir. Nous avons commencé par sortir les grains de raisin de la grappe. Puis, nous les avons lavés. Après, nous les avons passés dans le presse-purée pour en tirer le jus. Enfin, nous avons bu le jus de raisin. C'était délicieux !



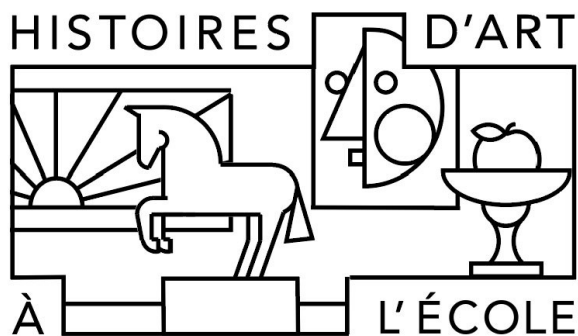
HISTOIRE D'ART À L'ÉCOLE

Sur proposition de notre sénatrice Françoise Cartron, la municipalité a financé l'achat d'une mallette pédagogique « Histoires d'art à l'école ».

Mme Bert, directrice, et les enseignants auront un nouvel outil en main pour les enfants de notre école. Cette mallette propose 36 séances d'activités ludiques et créatives sur le thème du portrait pour sensibiliser les enfants à l'art.



La Mallette Pédagogique



COMITÉ DES FÊTES

Comme les années précédentes, le premier week-end d'octobre a été très animé dans notre sympathique commune. Eh oui ! Les 7 et 8 octobre derniers a eu lieu la 14ème édition de la Foire du Terroir de Salaunes. Une manifestation qui, grâce à l'implication sans retenue des membres du comité des fêtes, progresse tous les ans.

La diversité et la simplicité de cette foire font d'elle une manifestation très appréciée par tous les visiteurs de plus en plus nombreux d'année en année.

Après d'intenses préparatifs effectués par la dynamique équipe de la Foire du Terroir, le samedi 7 octobre, M. Benoît Simian, député du Médoc, coupe le ruban bleu blanc rouge, symbole de l'inauguration de cette manifestation, accompagné par de nombreux élus locaux et sympathisants de notre foire traditionnelle. La visite officielle débuta par la découverte des nombreux stands très hétéroclites qui avaient pris place dans les allées de la foire, une balade de 90 mn à la rencontre des terroirs ! Les inévitables discours terminés, le verre de l'amitié conclut l'ouverture officielle de la foire.

Ce fut le préambule à deux jours de rencontres, de discussions et de découvertes pour toutes les personnes présentes sur le site. La qualité des produits présentés ainsi que la diversité des animations proposées font de cette manifestation un moment de détente et de joie pour tous les amoureux du bien vivre. Le succès grandissant de notre foire nous oblige à évoluer tous les ans tant pour la logistique que pour l'animation.

Malgré un troisième chapiteau mis en place cette année, le manque de places assises constaté par les organisateurs nous conduit vers une évolution du site pour l'accueil des visiteurs.

Un grand merci à tous les commerçants présents parmi nous ! Leur fidélité permet la totale réussite de ces deux jours de découvertes. Cette réussite et la longévité de notre foire dépend de l'implication de vous tous, membres du comité, commerçants, élus locaux, personnel communal, sympathisants et surtout vous visiteurs.

Le comité des fêtes recrute, n'hésitez pas ! Les nouveaux membres apportent de nouvelles



idées. Le renouveau permet la pérennisation de toutes nos manifestations. Merci !

Bonnes fêtes de fin d'année et rendez-vous les 6, 7 et 8 avril pour la Fête du Printemps.

Le président,
Patrick Vignaux

APE LES ENFANTS DE SALAUNES

Notre réunion de rentrée a permis à de nouvelles mamans de nous rejoindre et nous leur souhaitons la bienvenue ! Plus nous serons nombreux(ses) et plus nous pourrons proposer des activités et diversifier les moments conviviaux. Rappelons que faute de bénévoles, la chasse aux œufs de Pâques n'a pas été renouvelée en avril 2017. C'est vraiment dommage de priver nos enfants de ces moments familiaux. Mais nous ne baissons pas les bras et la bonne humeur règne d'autant que, pour cette année, nous avons pour objectif de financer les sorties scolaires, la kermesse et une animation de chorale qui laisse présager un beau spectacle de fin d'année ! Alors au boulot...

Vente de fin d'année : depuis la rentrée, chaque classe a dessiné sur un mug vendu 6 € pièce.

Marché de Noël du 3 décembre : les exposants se sont inscrits longtemps à l'avance pour participer à cet événement. Le père Noël nous a rendu visite pour faire des photos avec les enfants et les parents. Un stand de lettres au père Noël et un atelier « cartes de vœux » que les enfants ont décoré et emporté étaient proposés. Deux maquilleuses étaient également présentes. Les créations des enfants réalisées avec les enseignants et l'accueil périscolaire se sont bien vendues. Belle réussite pour la buvette avec notre vin chaud traditionnel et les pâtisseries que les parents avaient préparées.

Le goûter de Noël du 21 décembre fut offert aux écoliers par l'APE et le club des Aînés de Salaunes. Le père Noël a écouté avec attention les chants et comptines apprises à l'école.

Spectacle de Noël du 22 décembre : cette année en accord avec la directrice de l'école, nous avons décidé d'offrir aux enfants un spectacle de Noël pour clôturer l'année 2017. Ce spectacle a été financé par l'APE en partenariat avec l'amicale des sapeurs pompiers et le comité des fêtes. Nous les remercions chaleureusement de leurs participations et espérons pouvoir pérenniser cet événement.

Vide-grenier en salle : dimanche 4 février 2018 de 8h00 à 18h00 à la salle polyvalente La Garrenne. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes (4€ la table d'1m20). Restauration et buvette sur place.

Le repas du carnaval sera revisité. Nous préparons une double soirée à partir de 19h30. Soirée dansante avec DJ pour les enfants d'un côté de la salle avec menu spécial et apéro cosy avec assiette de tapas pour les parents de l'autre côté de la salle. Chacun y trouvera son compte et les amis avec leurs enfants sont aussi les bienvenus. Réservations souhaitées.

Cette année, nous espérons avoir quelques bénévoles pour nous aider à organiser la chasse aux œufs de Pâques prévue le samedi 31 mars 2018.

Pour terminer l'année scolaire 2017-2018, nous participerons financièrement à la kermesse de l'école qui aura lieu le 22 juin 2018.

Nous espérons que ce programme vous réjouira et que vous y participerez nombreux.

Nous avons toujours besoin d'un coup de main à la mise en place des manifestations, à la préparation des pâtisseries et au rangement de la salle. Si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à nous contacter par mail à ape.salaunes@gmail.com ou sur notre page Facebook : APE les enfants de Salaunes.

Bonnes fêtes à toutes et à tous !

La présidente,
Angélique Mascotto Kornek

ACCA

Avant de commencer cet article, je voudrais avoir une pensée particulière pour nos amis chasseurs qui nous ont quittés au cours de cette année : Guy Gravey, André Pigeot, Damien Départ et Serge Lestage qui étaient des figures bien connues dans le village et certains œuvraient au sein d'associations communales. Par ailleurs, je voudrais souligner la présence remarquable de deux d'entre eux qui ont fait partie du bureau : Serge pendant 32 ans et André pendant 13 ans qui par la suite a été garde-chasse communal. A toutes ces familles, l'ACCA se joint à moi pour présenter ses sincères condoléances et son soutien dans cette douloureuse épreuve.

Intersaison

Nous avons, comme chaque année, réalisé des cultures à gibiers. Très appréciées, nous avons pu y observer la présence de sangliers et de cerfs.

Nous avons également travaillé à la réparation de certaines pistes forestières avec la participation de la mairie, de Michel Girons et de Francis Gravey que je remercie pour le prêt de matériel. Utilisateurs de la forêt, il nous paraît normal de participer à notre façon à son entretien.

En ce qui concerne notre « courtiou » de chasse, les travaux progressent bien. Désormais en fonction, nous pouvons y organiser des réunions et notre assemblée générale.



Coté chasse

Mais où sont passés les lièvres ? Telle est la question que peuvent se poser les chasseurs . En effet, présents pendant la belle saison, ce n'est plus le même constat aujourd'hui. Seraient-ils devenus migrateurs ?

Les faisans sont, quant à eux, bien là mais il faudra s'appliquer pour en voir un à son tableau de chasse.

Pour le gros gibier, notamment le sanglier, leur présence est incontestable. Si nous avons pu en prélever, leur nombre ne cesse de croître.

En ce qui concerne la migration, quelques grives, alouettes et palombes ont été aperçues ainsi que des grues cendrées, avec leur chant reconnaissable, se dirigeant plein sud pour un séjour au soleil.

La dame au long bec, autrement dit la bécasse, a fait son apparition en ce début novembre.

Pour finir, sous ces couleurs automnales, le stand de la chasse et de la nature était présent lors de la Foire du Terroir où les visiteurs ont pu se rapprocher du monde cynégétique et poser des questions.

Je voudrais renouveler mes remerciements à tous ceux qui participent au bon fonctionnement de l'ACCA ainsi qu'aux travaux de notre pavillon de chasse. Merci à tous !

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année. Portez-vous bien. Adishatz !



Le président,
Jacques Laborde

USS GYM

La saison 2016/2017 s'est terminée par une sortie vélo vers Lacanau début juillet avec en récompense un pique-nique organisé par la section. Beaucoup d'adhérentes et leurs conjoints ainsi que des sympathisants étaient présents. Ce fut une belle journée de rencontre et de convivialité.

Après les deux mois de vacances et de repos, nous avons repris nos activités le 21 septembre. Les cours ont toujours lieu le jeudi de 19h00 à 20h00, salle de la Garenne.

Il n'y a pas d'interruption pendant les vacances scolaires exceptée la période de Noël du 21 décembre au 11 janvier.

Il n'est pas trop tard pour rejoindre notre équipe. Il suffit de venir à un cours voir le déroulement de celui-ci.

Je souhaite à toutes et à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

La présidente,
Sylvette Castagneau



CHORALE LES COPAINS D'ACCORD

La rentrée de la chorale s'est effectuée exceptionnellement dès le début du mois de septembre car notre premier concert devait avoir lieu à peine un mois plus tard le 7 octobre à l'église.

En effet, nous étions en relation depuis le mois de juin avec l'ensemble vocal « Côté chœur » de Pradines dans le Lot dirigé par Martine Dufour. Nous avons décidé de les accueillir pour un concert commun durant lequel ils assuraient la première partie et nous la deuxième.

La Foire du Terroir se déroulant le 7 octobre à Salaunes, nous avons gardé cette date afin d'attirer une partie du public.

Le concert fut une belle réussite et le repas convivial pris ensemble sous les tentes derrière la salle polyvalente également.

Nous avons accueilli de nouvelles recrues et préparons un nouveau programme dont nous donnerons une partie lors de la Fête du Printemps au mois d'avril en attendant la prochaine Fête de la Musique.

Le président,
François Guillou-Keredan



LA VIE DU CENTRE DE SECOURS

Engagements : Cassandra Saiget est arrivée par voie de mutation du SDIS 22 (Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor) et renforce notre effectif de sapeurs pompiers portant ainsi la ressource à 35 agents. Nous lui souhaitons la bienvenue.

L'encadrement du centre a également changé avec l'arrivée du capitaine Corentin Fuster à la tête du centre de secours, secondé par deux adjoints, le lieutenant Stéphane Servajean et l'adjudant-chef Marcel Roumegous. Cet encadrement assure la direction du pôle Catelnaude-Médoc—Sainte-Hélène—Salaunes.

Le recrutement de sapeurs pompiers volontaires est et reste un enjeu majeur sur notre territoire afin d'assurer un service public de qualité. Nous comptons sur vous, pour vous engager à nos côtés en souscrivant un engagement noué de sens et de valeurs. Sapeur pompier volontaire, pourquoi pas vous ? Pour toutes informations, prenez contact avec nous au 05 57 97 01 66 ou au 06 07 88 29 18.



Le 27 janvier 2018, nous fêterons Sainte Barbe, la sainte patronne des sapeurs pompiers. Ce moment de convivialité permettra de réunir les élus, les associations, les sapeurs pompiers du centre et des centres voisins et bien sûr nos familles. Ce sera l'occasion de faire un bilan de l'année passée et mettre à l'honneur des sapeurs pompiers qui se sont démarqués par leur action, la longévité de leur engagement ou leur nomination au grade supérieur.

Formations : concernant le volet de la formation, Anne-Sophie Guilhem et Florian Jeankell ont achevé leurs formations de tronc commun (secourisme et interventions urbaines). Clément Départ a validé son second module de formation de chef d'équipe et a obtenu l'unité de valeur COD2 (conducteur de Camion Feux de Forêt). Félicitations à vous trois pour vos réussites respectives.

Activité opérationnelle : les sapeurs pompiers de Salaunes ont effectué fin novembre environ 400 interventions dont :

- 290 sorties du Véhicule de Secours aux Victimes
- 51 sorties du Fourgon Pompe Tonne et Secours Routiers
- 16 sorties du Véhicule Tout Usage (secours sanitaires ou pour l'environnement)
- 43 sorties des Unités d'Intervention pour Feux de Forêt.

L'évolution constante du nombre d'interventions sur les années précédentes s'est de nouveau confirmée sur l'année 2017. Cette augmentation au niveau local se retrouve au niveau départemental avec un volume d'environ 117 000 opérations pour la Gironde.

L'exercice 2017 restera marqué par un événement majeur auquel ont participé les sapeurs pompiers du centre de Salaunes : le feu de Cissac-Médoc fin avril avec 1 075 hectares brûlés et une mobilisation des effectifs girondins et des renforts extra-départementaux en provenance de plusieurs départements.

Matériel : le centre de Salaunes restera doté de deux moyens de lutte feux de forêt en 2018 afin de pouvoir défendre un massif forestier dense et sensible. Le véhicule de secours aux victimes (VSAV) permet d'assurer les missions de secours aux personnes qui représentent la majorité de nos interventions.

Le chef de centre,
Capitaine Corentin Fuster.

BIBLIOTHÈQUE

Au sein du réseau médullien des bibliothèques, ainsi que dans toute la Gironde, l'animation «Portraits» a vu le jour depuis le mois d'octobre. La bibliothèque de Salaunes a participé à ce projet sous deux formes différentes :

- ◆ Notre arbre « portrait chinois » qui se poursuit au fil des saisons depuis le printemps à la bibliothèque.
 - Au printemps : si j'étais une fleur, je serais ...,
 - Cet été : si j'étais un fruit, je serais ...,
 - Cet automne : si j'étais un animal, je serais ...
 - Tous les lecteurs (ou les visiteurs) ont pu, bien sûr, venir déposer leur petite idée sur l'arbre.
- ◆ L'accueil du caricaturiste Sébastien Rieu au sein de la Foire du Terroir. Tous les portraits réalisés au cours de la journée étaient, bien sûr, un peu arrangés mais en même temps tellement ressemblants. Cette animation a eu un réel succès puisque tous les volontaires, prêts pour la pose, n'ont pu être satisfaits.

Nous continuons à travailler avec les enfants et les enseignants de l'école à travers les différents thèmes choisis, soit en proposant les ouvrages de tout le site Médullien soit en achetant les documentaires qui ne seraient pas disponibles ou inexistantes.

Certains élèves vont aussi participer, comme l'année passée, au prix Livrentete, organisé au niveau national par l'UNCBPT, à travers trois catégories de livres :

- Albums 3+ (à partir de 3 ans)
- Albums 5+ (à partir de 5 ans)
- Premières lectures (à partir de 7 ans)

Résultats au printemps 2018.

Toute l'équipe vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.



ETAT CIVIL

DÉCÈS

Guy Gravey le 2 février

Alain Lacroix le 13 avril

André Pigeot le 29 septembre

Serge Lestage le 7 novembre

Nous présentons aux familles respectives nos sincères condoléances. Une pensée particulière à nos deux anciens sapeurs pompiers Guy et André ainsi qu'à notre ancien conseiller municipal et membre de l'ASA DFCI Serge.

Nous garderons en mémoire leur implication dans la vie communale.

DÉPART À LA RETRAITE

Samedi 18 novembre, les enseignants actuels et précédents, le personnel communal, sa famille, des anciens élèves, les élus et ses amis se sont retrouvés autour de Martine Marie-Magdeleine pour fêter joyeusement son départ à la retraite.

M. le Maire a remercié chaleureusement Martine pour ces 23 années passées à l'école maternelle en qualité d'ATSEM.

Toutes les personnes qui l'ont côtoyée ont pu apprécier ses qualités professionnelles et également une personnalité profondément humaine, attachante et de toute confiance.

Martine n'a pu cacher son émotion, qui résume sa carrière et son implication : « Mes petits vont me manquer ! », « j'ai beaucoup donné mais ils m'ont tellement appris ».

Aujourd'hui, une page se tourne, le moment est venu pour Martine de profiter pleinement de sa famille et de son petit-fils Victor.

Avant de partager le pot de l'amitié et d'offrir de nombreux présents, M. le Maire a terminé son discours en souhaitant à Martine une belle et longue retraite avec plein de petits bonheurs pour remplir les journées et les nombreuses années à venir.



11 NOVEMBRE

99 ans après la fin des combats, personne n'a oublié cette importante page de l'histoire ni ces valeureux soldats.

En hommage à tous nos courageux soldats morts pour la France, ce 11 novembre 2017, de nombreux Salaunais se sont réunis autour du monument aux morts. Cette cérémonie a débuté par la levée des couleurs effectuée par deux élèves de l'école. Ensuite M. le Maire a prononcé le discours de la ministre des armées, Mme Florence Parly, entouré par des enfants de l'école. Puis, chacun à leur tour, les enfants ont lu quelques phrases d'hommage en tenant en main un drapeau américain ou français (confectionné par leurs soins).

A l'issue de la cérémonie, les personnes présentes ont été conviées au verre de l'amitié dans la salle polyvalente et ont pu y découvrir deux expositions. La première, une présentation privée d'objets militaires datant de cette grande guerre a été proposée par M. El Aissog, collectionneur passionné. La seconde, constituée de nombreuses maquettes d'hydravions illustrant l'histoire de la base aéronautique américaine construite sur les bords du lac du Moutchic à Lacanau, a été confectionnée par les élèves de Salaunes avec l'aide de M. Bert et du corps enseignant.



INCIVILITÉS

Comme l'an passé, vous avez pu admirer les illuminations de notre centre bourg et principalement devant l'église notre troupeau de cerfs.

Malheureusement, dans la nuit du 14 au 15 décembre, nous avons eu la stupeur de constater la disparition du « mâle dominant ». Ce vol a été signalé à la gendarmerie, l'enquête est en cours.

On ne peut que déplorer ce manque de respect envers les biens communaux, celui-ci parmi tant d'autres : dépôts sauvages, dégradation de l'emblème de la République (drapeaux tricolores), ...

DERNIÈRE MINUTE : Eurêka ! Dans la nuit du 18 au 19 décembre, notre cerf est réapparu ! Il a été déposé devant les ateliers municipaux et remis en place parmi ses congénères.



MÉMORIAL DU FRONT DU MÉDOC

En septembre 2016, notre association le Mémorial du Front du Médoc a créé l'événement sur la commune avec la reconstitution et exposition historique « Camp Liberty Salaunes 1944 » qui a connu un très vif succès auprès d'un large public venu découvrir l'histoire de l'occupation et de la libération du Médoc entre 1944 et 1945.

Cette histoire est peu connue par les Médocains et encore moins par le public en général mais elle fait partie de notre patrimoine et de notre mémoire collective.

La libération de Bordeaux le 28 août 1944 par la résistance va avoir pour conséquence le repli des forces allemandes d'occupation vers la Pointe de Grave où 5 000 hommes vont attendre de pied ferme la brigade Carnot montée en hâte en vue de la libération de notre terre médocaine.

C'est cette épopée, cette histoire, que nous avons choisi aujourd'hui encore de rendre audible par les jeunes générations au travers de notre projet de tournage d'un documentaire historique « Le mur de l'Atlantique du Médoc, de l'occupation à la libération » qui commencera en 2018 et verra sa concrétisation avec un DVD pour le 75^{ème} anniversaire de la libération du Médoc en 2020. Le tournage de certaines scènes du film aura lieu sur la commune en partenariat avec l'équipe municipale, partenaire du projet en septembre 2018.

Si vous possédez des témoignages familiaux sur l'occupation, sur Salaunes, le Médoc et la libération, n'hésitez pas à nous contacter : memorialfrontdumedoc@orange.fr !



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- > **13 janvier 2018 : vœux du Maire**
- > **4 février 2018 : vide-grenier organisé par l'APE les Enfants de Salaunes**
- > **11 février 2018 : repas des Aînés organisé par le CCAS**
- > **31 mars 2018 : chasse aux œufs de Pâques organisée par l'APE**
- > **6, 7 et 8 avril 2018 : fête du Printemps organisée par le Comité des Fêtes**
- > **9 juin 2018 : fête portugaise organisée par l'USS Foot**
- > **22 juin 2018 : kermesse de l'école**
- > **23 juin 2018 : fête de la musique organisée par la chorale les Copains d'accord**



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gov.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



AAPAM

AAPAM : association pour aide, prévenir et accompagner en Médoc.

L'AAPAM est une association de loi 1901 à but non lucratif, qui intervient sur tout le Médoc depuis 1965. A l'écoute des besoins et attentif au contexte social, l'AAPAM propose une aide professionnelle et adaptée à chaque situation mais aussi des ateliers ludiques et de prévention qui aident à mieux vivre.

Cette association, en lien avec le CCAS de la commune, tisse des liens étroits afin d'assurer la meilleure bienveillance auprès de nos aînés.



**L' ASSOCIATION POUR AIDER,
PRÉVENIR, ACCOMPAGNER EN MÉDOC**

L'AAPAM, vous accompagne dans vos choix de vie

 **05.56.73.19.50**



Le 23 janvier 2018, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 23 janvier 2018. La recherche des chaînes est une opération simple à faire, à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT.

Si des problèmes de réception persistent malgré la recherche des chaînes, vérifiez les informations disponibles sur recevoirlatnt.fr et/ou le 0970 818 818.

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

	Castelnau de Médoc		Le Porge	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Lundi		14h–18h	8h–12 h	
Mardi	8h–12h			14h–18h
Mercredi		14h–18h	8h–12h	
Jeudi	8h–12h			14 h –18 h
Vendredi		14h–18h	8 h –12h	
Samedi	8h–12h	14h–18h	8h–12h	14h–18h
Dimanche	8h–12h		8h–12 h	

MAIRIE

Ouverture au public
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9H00—12H00 / 14H00—17H30
Mercredi : 9H00—12H00 / 14H00—17H00
Katleen Echegaray
Léonie Paquet
Christelle Girardin

Tél : 05 56 58 58 73
Fax : 05 57 88 97 18
mail : secretariat@mairie-salaunes.fr
Site internet : www.mairie-salaunes.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9H00—12H00 / 14H00—17H30
Mercredi : 9H00—12H00 / 14H00—17H00
Levée du courrier
⇒en semaine : 12h00
⇒le samedi : 11H00

05 56 58 58 60

D.F.C.I

Président : Daniel Hostein

05 56 58 58 73

NUMÉROS UTILES

POMPIERS

Urgences 24h/24h 18
Administratif 05 57 97 01 66
Depuis un portable 112

SAMU

CENTRE ANTIPOISON 15
05 56 96 40 80

GENDARMERIE

Urgence 17
Brigade de Castelnau 05 57 88 60 40

CULTE :

Maison paroissiale 05 56 28 21 74

TAXI :

Angel Hardy 06 08 34 72 56

ASSOCIATIONS SALAUNAISES

COMITÉ DES FÊTES

Président : Patrick Vignaux 05.56.58.54.04
06.81.05.26.40
Secrétaire : Michel Girons 06 20 10 23 93

LES COPAINS D'ACCORD

Président : François Guillou-Keredan 05.56.58.56.55
Secrétaire : Hervé Durand 05.56.58.57.79

USS UNION SPORTIVE SALAUNAISE

Président: Jean-Marie Castagneau 05.56.58.57.33
Secrétaire: Martine Marie-Magdeleine 05.56.58.52.36
Section football : Cyril Reynaldo 06.98.22.15.84
Section gym : Sylvette Castagneau 05.56.58.57.33

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Président : Cédric Girons 05 56 69 09 67
Secrétaire : Virginie Girons 05 56 69 09 67

ACCA CHASSEURS

Président : Jacques Laborde 05.56.58.55.54
Secrétaire : Didier Bestaven 06.89.69.05.65

APE LES ENFANTS DE SALAUNES

Secrétaire : Stéphanie Courpotin 06 86 55 33 41

AU FIL DES ANS

Président : Joëlle Barre 06.86.51.80.01
Secrétaire : Colette Grincourt 05.56.58.58.26

BIBLIOTHÈQUE

06 17 74 18 64

ANNUAIRES DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES DE LA COMMUNE

SERVICES DE SANTÉ

Médecin généraliste	Dr Emeline Khov	2, chemin de la Gare	06 52 15 39 59
Masseur kinésithérapeute	M. Aurélien Fromm	10, place de l'église	06 83 53 14 80
Infirmière	Mme Corine Chancogne	10, place de l'église	06 15 06 41 29
Infirmière	Mme Amélie Vantal	10, place de l'église	06 88 88 24 69
Ostéopathe	Mme Mylène Fauque	10, place de l'église	06 22 75 08 83
Psycho praticien, énergétique traditionnelle	Mme Séverine Camus	10, place de l'église	06 42 62 31 61
Sage-femme ostéopathe	Mme Agnès Oudot	13, chemin de la Gare	06 20 53 91 32

COMMERCES

Alimentation générale	Chez M&G	12, place de l'église	05 56 42 38 55
Maraîchage biologique	Les jardins de Petite de Petite lande	Route d'Issac	06 06 78 16 83 lesjardinsdepetitelande@orange.fr
Salon de coiffure	C'dans l'hair	2, chemin de la Gare	05 57 22 95 76 cdanslhair33@gmail.com

ARTISANS

Travaux forestiers	Entreprise Daniel Hostein	6, chemin de la Rue	05 56 58 51 31 06 07 71 27 06
Menuiserie - Charpente	DG Bois	4, chemin de la Gare	05 56 58 28 45 06 78 83 50 63
Couverture, zinguerie, isolation (RGE), bardage, terrasse bois	SARL Malardier	14 rue des Acacias	06 43 15 33 94 / 05 56 96 06 52 a.maladier@yahoo.fr www.maladiercouverturezinguerie.fr
Paysagiste, entretien de jardins et d'espaces verts	Entreprise Wy Not	9, rue des Mimosas	06 16 30 60 93 contact.wynot@gmail.com
Réparateur audio-visuel, électroménager, plomberie	Multiservices 33	8, route de Lacanau	05 57 88 44 08 06 85 84 33 49
Peinture	L'îlot couleurs	31, route de Castelnau	06 19 97 79 77

DIVERS

Cours de yoga	Yoga Atman	12, chemin du Plecq	06 42 42 96 66 07 60 74 51 91 yogatman@yahoo.fr
Location de garages, stockage de bateaux, matériel	LG Atlantique	ZA la Confrérie	06 03 17 14 52 06 10 16 78 69 contact@lgatlantique.com
Centre équestre, accueil à la ferme, maraîchage naturel	Domaine du Plec	1 chemin de la Gravette	06 20 10 37 40 06 89 89 84 46 ingrid@domaineduplec.fr

Rappel : pour paraître dans cet annuaire, les commerçants, artisans et professions libérales exerçant sur la commune doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie ou par email : secretariat@mairie-salaunes.fr.